

MAIRIE
19 Rue Principale - 39300 MONT SUR MONNET

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 4 MARS 2016**

Présents : Mmes et MM. André LEMAIRE, Sandrine BONIN, Karine CORNIER, Didier MOUTENET, Fabienne PERNOT, Nelly GAVAND, Thierry CHEF, Dominique RAMBOZ, Sandy GIRARDOT.

Absents excusés : Michel DE ALMEIDA (pouvoir à Sandrine BONIN), Thomas RAMBOZ,

Secrétaire de séance : Sandy GIRARDOT

APPROBATION A L'UNANIMITE DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 JANVIER 2016

PARCELLES BOISEES

Proposition à la commune, d'une parcelle boisée en vente. Les propriétaires limitrophes sont désormais prioritaires. A l'unanimité le Conseil Municipal décline l'offre.

Proposition à la commune d'une parcelle boisée dont elle est limitrophe. Il sera proposé la somme de 2.800 Euros.

LOCATION COMMUNAUX

Accord de principe à l'unanimité pour la location d'une parcelle au GAEC Bosne. Cependant, une cession d'affouage aura lieu dans la dite parcelle avant sa mise en location.

EXPLOITATION CARRIERE

Les services de la DREAL nous ont rappelé la législation concernant l'exploitation des carrières, en nous sommant de stopper de suite l'exploitation de celle de Mont sur Monnet. Cette décision annule toutes décisions précédentes. L'information sera mise en place à l'entrée de la carrière.

BUDGET 2016

Acceptation à l'unanimité du devis ONF d'un montant de 2974.19€HT pour des travaux sylvicoles et de IF39, d'un montant HT de 1451.10€ pour la fourniture des matériaux pour isoler les murs de la salle de classe.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Mise en place d'une borne incendie : un devis est encore à recevoir,
- ✓ Carte Communale : le dossier est en Préfecture pour avis,
- ✓ Point à temps : du goudron à froid a été commandé au CERD de Champagnole. Il n'y aura pas de travaux de Point à temps cette année,
- ✓ Les fossés ont été curés sur la route de l'Abbaye de Balerne,
- ✓ Un drain sera mis en place le long du Marais pour éviter l'eau sur la route en temps de pluie, suite aux conseils des services DDT. On ne peut pas faire d'autres travaux, l'étang inonderait plus,
- ✓ Un aménagement de la circulation du quartier de l'église sera envisagé,
- ✓ Concession cimetièrre : un règlement sera mise en place.
- ✓ Le déneigement de la cour de l'école sera fait régulièrement pour éviter que les enfants soient les pieds dans l'eau,
- ✓ Un courrier sera adressé au Conseil Départemental et à Crédoz pour modifier l'arrêt de bus et éviter que les enfants aient à traverser ou pour que le bus s'arrête de façon à empêcher le passage des voitures pendant que les enfants en montent ou en descendent, comme déjà demandé.

Séance levée à 22h00.

Le Maire.